

Voici quelques conseils pour vous aider dans les travaux de vos intérieurs :
Vous avez décidé de tout faire vous même, attention il faut toutefois connaitre quelques bases alors voici une liste de 10 conseils qui pourront vous aider à mettre en place votre projet. Bien évidemment, l'Agence D.Identity est à votre écoute si vous voulez être accompagnés.

Conseil 1 : Sachez exactement où vous allez

Il est important de définir votre projet. Cela vous évitera les errements, orientera le questionnement et facilitera les choix. Pour cela il suffit de commencer par lister vos envies, les contraintes et définir votre budget

Conseil 2 : Choisir son terrain

Faites attention à l'ensoleillement, la situation, le bruit, le voisinage...

Conseil 3 : Renseignez-vous

Renseignez-vous auprès du service urbanisme de la commune sur lequel se trouve le terrain. Ils vous diront ce que vous pouvez ou pas faire notamment par le biais du PLU

Conseil 4 : Établir une conception solide

Pour cela faites appel à des professionnels qui sauront vous guider et concevoir une habitation qui vous corresponde tant au niveau de l'esthétique, de la pratique que du budget

Conseil 5 : Ne pas tout faire soi-même

Ne l'oubliez pas vous n'êtes pas spécialiste du domaine. Vous risquez de vous démotiver en cours de chantier, perdre du temps en apprentissage ou commettre l'irréparable qui coûte cher en plus.

Conseil 6 : Ne rien oublier - le cahier des charges

Cela semble bête mais c'est le meilleur moyen de maîtriser ses coûts. Pour cela on utilise un descriptif détaillé pour chaque corps de métier.

Conseil 7 : Gérez votre temps

Faites un planning, vous verrez ce qu'il reste à faire mais aussi ce que vous avez accompli, c'est bon pour le moral.

Conseil 8 : Panneau de chantier

Ne pas oublier le panneau de chantier d'information, et la déclaration d'ouverture de chantier auprès de la mairie.

Conseil 9 : Suivi de chantier

Suivez régulièrement votre chantier si vous faites construire et demandez des comptes rendus, pour avoir une trace écrite.

Conseil 10 : Ne pas oublier la déclaration de fin de chantier

Avec ces simples règles vous vous assurez un chantier avec moins de soucis, pour rester concentré sur ce fabuleux projet dans lequel vous vous êtes lancé.

Naturellement pour vous éviter un maximum les désagréments, le mieux c'est de faire appel à un professionnel.